



www.lesouffle.org

Paris, le 5 décembre 2013

Deux mauvaises nouvelles pour la santé respiratoire des français.

Deux décisions prises mercredi par les députés alarment la Fondation du Souffle: approbation de l'abrogation des quotas d'importation frontaliers de cigarettes sur le territoire et rejet d'une proposition de taxer l'industrie du tabac sur ses profits et d'affecter les recettes ainsi obtenues à la prévention du tabagisme. Nous ne pouvons accepter de tels choix politiques, évidemment dictés par d'autres intérêts que la santé publique, qu'ils viennent de l'Europe ou des élus et décideurs français.

N'oublions pas que 73 000 décès par an dans notre pays sont imputables au tabac, 20 fois plus que de morts sur nos routes ; la BPCO (Broncho pneumopathie chronique obstructive) qui est due au tabac 9 fois sur 10, touche 3,5 millions de personnes en France et nécessite 100 000 hospitalisations chaque année.

La lutte au quotidien des pneumologues, des infirmiers, des kinésithérapeutes respiratoires, des acteurs de prévention, contre les ravages de ce fléau trouve dans ces décisions un écho particulièrement négatif alors que le tabagisme reste à un niveau plus élevé en France que dans de nombreux pays d'Europe notamment chez les jeunes français qui fument plus que la moyenne des jeunes européens.

La Fondation du Souffle s'en inquiète d'autant plus que se discute actuellement le contenu du troisième plan cancer et que ces décisions vont à l'encontre de la déclaration récente de la ministre de la santé Marisol Touraine, qui affirmait sa volonté de poursuivre son combat pour l'amélioration de la santé publique en France.

*Professeur **Gérard Huchon** Président de la Fondation du Souffle,*

*Professeur **Thomas Similowski**, Président du Conseil scientifique commun Fondation du Souffle – Fonds de dotation « Recherche en santé respiratoire ».*

*Professeur **Christos Chouaïd**, Président du CNMR (Comité National contre les Maladies Respiratoires - Fondation du Souffle),*

*Professeur **Bruno Housset**, Président de la FFP (Fédération Française de Pneumologie - Fondation du Souffle),*

*Professeur **Alain Didier**, Président de la SPLF (Société de Pneumologie de Langue Française - Fondation du Souffle).*

Contact :

Dominique Bacrie

06 11 03 12 40

La Fondation du Souffle, est la fondation de recherche contre les maladies respiratoires, reconnue d'utilité publique, Depuis 2003, la Fondation du Souffle mène son action pour la recherche de concert avec le Fonds de dotation Recherche- en Santé Respiratoire (FRSR), au travers d'un conseil scientifique commun composé de 20 membres particulièrement qualifiés, et d'appels d'offres également communs. Ils prennent le relais des appels d'offres CNMR antérieurs, qui depuis 1970 ont permis de financer plus de 600 travaux de recherche médicale en Pneumologie, grâce au soutien des donateurs. Ce sont les seuls appels d'offres institutionnels nationaux en pneumologie Tous les types de recherche (fondamentale, clinique, épidémiologique, de santé publique...) peuvent être financés et la formation fait également partie de cette mission. La Fondation du Souffle lutte également contre les maladies respiratoires au travers de ses missions de prévention et d'aide sociale aux malades.

Maison du Poumon, 66, boulevard Saint Michel - 75006 Paris

73 000
décès par an

L'industrie du tabac a besoin
de remplacer les clients qu'elle tue.

**Ne vous laissez pas avoir
par le tabac !**



www.lesouffle.org